



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
UNITÉ TECHNIQUE D'EXÉCUTION

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE PRODUCTIVE V

ACCORD DE DON N° 5390/GR-HA

Financement : Banque Interaméricaine de Développement

SCI-CC-PIP V-059/ HA-L1143-P00046

**AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIUEL POUR LE POSTE DE
COORDONNATEUR POUR LE PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE PRODUCTIVE V (PIP V) ET
LE PROJET DE GESTION DE DÉCHETS SOLIDES DANS LE NORD D'HAÏTI (GDSNH)**

Le Gouvernement de la République d'Haïti a reçu de la Banque Interaméricaine de Développement un financement pour la mise en œuvre du Programme d'Infrastructure Productive V dont la mise en œuvre est assurée par l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF).

L'UTE/MEF entend utiliser une partie des fonds pour recourir aux services d'un Consultant individuel à titre de Coordonnateur du Programme d'Infrastructure Productive V (PIP V) et le Projet de Gestion de Déchets Solides dans le Nord d'Haïti (GDSNH).

Pour de plus amples informations sur ce poste, les intéressés peuvent consulter le document de sélection et prendre connaissance des conditions d'éligibilité (formations, expériences, aptitudes) sur le site de l'UTE via le lien ci-dessous :

<https://www.ute.gouv.ht/wp-content/uploads/2025/04/20250425-dsci-recrutement-coordonnateurpipv-gdsnh-fd.pdf>

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation, un CV selon le format requis et une copie de tous les diplômes et certificats (en un seul document en format PDF), devra être envoyé au plus tard le 15 mai 2025 à 4 h P.M., avec la mention « Candidature de (*nom du candidat*) pour le poste de Coordonnateur du Programme d'Infrastructure Productive V et le Projet de Gestion de Déchets Solides dans le Nord d'Haïti (Réf. SCI-CC-PIP V-059/ HA-L1143-P0004) » :

- a) par courrier électronique à l'adresse passation.marches@ute.gouv.ht, **ou**
- b) directement sur le site de l'UTE, ute.gouv.ht, section « Recrutements ».

N.B.

- Seuls les candidats ayant les qualifications requises seront contactés et informés du déroulement du processus.
- L'évaluation des candidatures se fera en deux étapes : une évaluation des qualifications sur la base des CV (70%) puis une entrevue individuelle (30%) pour les candidats répondant aux critères de sélection. La note finale sera une combinaison des notes obtenues à chaque étape.
- Seuls les candidats ayant obtenu la note minimale de 70 sur 100 lors de l'évaluation des CV accéderont aux entrevues.